

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel Desrosiers | 4. |
| 2. Carrol HALLER | 5. VACANT |
| 3. Danielle DUPRÉ | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENTE: Elizabeth Fee

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse
AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et greffier-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 13 et 25 janvier 2025
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

5. Prestation de travail du personnel – Approbation des banques de vacances et de temps à reprendre
6. Contrat – Agent (e) loisirs, vie communautaire et communication
7. Embauche d'un journalier aux travaux publics

FINANCES ET TRÉSORERIE

8. Acceptation des comptes à payer
9. Rapports des salaires nets — 2025-01
10. Programmation 1 – TECQ 2024-2028 — Adoption
11. Demande et émission de carte de crédit
12. Fond Région Ruralité – MRC Memphrémagog – Demande d'aide financière

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

13. PIIA Supérieur – 65-87 rue School (Revêtement de toiture) — Adoption
14. Règlement 2024-761 modifiant le règlement de zonage 2001-432 (zone C-4) — Adoption
15. Comité de pilotage – Plan directeur – Nomination des membres du comité de pilotage

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

16. Proclamation des journées de la persévérance scolaire
17. Aide financière — Arts Cultures Massawippi
18. Aide financière – Festival de jazz
19. Aide financière – Fête nationale du Québec

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

21. Appui – Municipalité de Hatley – Réfection de la route 143 - Adoption
22. Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public
23. Levée de l'assemblée

2025-02-03-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec tel que présenté avec l'ajout du point 19 à l'ordre du jour (Aide financière – Fête nationale).

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

2025-02-03.17

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 2, DU 12 DÉCEMBRE 2024 ET DE L'EXTRAORDINAIRE DU 24 JANVIER 2025

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 12 décembre 2024 et 24 janvier 2025 soient adoptés.

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Plan directeur – confirmation des fonds
- Rencontre avec Enviro Connexions sur insatisfaction
- Tournoi de pêche familial 2 mars
-

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS		OBJETS
KRISTA FIDLER 2013, chemin du Lac	Q	Anglais : On dirait qu'il y a 2 collectes de déchets sur ch. du Lac et ch. de la Rivière
	R	Anglais : C'est parce-qu'ils vont de chaque côté du Canton.
	Q	
	R	

2025-02-03.18

PRESTATION DE TRAVAIL DU PERSONNEL- APPROBATION DES BANQUES DE VACANCES ET DE TEMPS À REPRENDRE

ATTENDU QUE les banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la préparation des états financiers de la Municipalité il y a lieu de faire approuver ces banques par le conseil ;

ATTENDU QU' un tableau a été soumis par le Directeur général et Greffier-trésorier aux membres du conseil ;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le conseil municipal du Village de North Hatley approuve le tableau soumis par le directeur général et greffier-trésorier relatif aux banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre au 31 décembre 2024.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.19

CONTRAT – AGENT (E) LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET COMMUNICATION

ATTENDU QUE la Municipalité propose à ses résidents une programmation d'événements et d'activités récréatives et de loisirs ;

ATTENDU QUE l'ajout de tâches administratives pour arriver à combler les besoins en lien avec l'organisation de cette programmation ;

ATTENDU QUE la Municipalité a prévu un budget pour l'année 2025 afin de pourvoir aux tâches liées au loisirs et la vie communautaire ;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE la Municipalité ait recours aux services de l'entreprise Symbiose pour une entente contractuelle comprenant une banque de 546 h pour la prise en charge des tâches associées aux loisirs et la vie communautaire ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

QUE le directeur général, monsieur Benoit Tremblay soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente contractuelle au montant de 24 570,00\$ plus taxes

QUE la dépense soit imputée au poste comptable 02.701.50.529.

QUE le Directeur général, M. Benoit Tremblay soit autorisé à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.20

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU' un poste de journalier aux travaux publics est vacant;

ATTENDU l'appel de candidatures et le processus de sélection réalisés afin de pourvoir le poste vacant;

ATTENDU QUE la candidature de monsieur David JEAN a été retenue à la suite d'un processus de sélection;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil procède à l'embauche de monsieur David JEAN à titre de journalier aux travaux publics, le tout conformément aux modalités d'emploi discutées et acceptées par les parties, notamment les conditions offertes aux employés du groupe 3, décrites au guide de gestion du personnel, lesquelles seront énumérées dans un contrat établissant les conditions de travail de M. JEAN.

QUE l'entrée en fonction de monsieur JEAN soit établie au 13 janvier 2025;

QUE Madame la Mairesse, MARCELLA DAVIS GERRISH, et le Directeur général et Greffier-trésorier, BENOIT TREMBLAY, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

QUE les fonds requis au paiement du salaire de monsieur DAVID JEAN soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02.190.00.141, 02.320.00.141, 02.330.00.141, 02.412.00.141, 02.414.00.141, 02.414.01.141, 02.415.00.141 et 02.701.50.141 selon une répartition du travail effectué.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.21

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 3 février 2025 par le Service de trésorerie, d'une somme de 204 327,63 \$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2025-01

ÉLUS	8 710,46\$
PERMANENTS	32 464,99\$
SAISONNIERS	0 \$
TOTAL	41 175,45\$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

2025-02-03.22

PROGRAMMATION 1 – TECQ 2024-2028 — ADOPTION

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

JE, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.23

DEMANDE ET ÉMISSION DE CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE l'administration doit procéder à l'achat de certaines fournitures administratives;

ATTENDU QUE ces achats peuvent s'effectuer en ligne et que pour se faire, le paiement doit être effectué par le biais d'une carte de crédit;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley accepte les conditions de l'offre de service de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère au service de crédit VISA Desjardins pour l'émission, au nom de Madame Marie-Pier Roy, Adjointe à la comptabilité, d'une carte de crédit dont la limite sera établie à 5 000\$;

QUE la Mairesse, Mme Marcella Davis Gerrish et le Directeur général, M. Benoit Tremblay soient autorisés à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

2025.02.03.24

FOND RÉGION RURALITÉ – MRC MEMPHRÉMAGOG – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite aller de l'avant avec les projets de la patinoire réfrigérée et l'installation d'une station de lavage d'embarcation automatisée;

ATTENDU QUE le montage financier pour la réalisation de ces projets prévoit des demandes de financement du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC Memphrémagog;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

D'appuyer les demandes d'aide financière déposées au FRR dans la catégorie « général » pour les projets suivants :

- Projet patinoire réfrigérée et surface multi-service; et
- Station de lavage automatisée.

De confirmer une contribution financière de la municipalité à hauteur des montants suivants :

- Patinoire réfrigérée et surface multi-service: 1 610 237,50\$
- Station de lavage automatisée: 60 014,00\$

De mandater le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay à signer pour et au nom de la Municipalité tout documents relatifs à la demande d'aide financière.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.25

PIIA SUPÉRIEUR – 65-87 RUE SCHOOL (REVÊTEMENT DE TOITURE) — ADOPTION

ATTENDU QUE la présentation, lors de la séance du CCUP du 21 janvier 2025, d'un projet visant le remplacement du revêtement de toiture des immeubles situés au 65-87, rue School ;

ATTENDU QUE la demande prévoit le remplacement du revêtement en bardeau d'asphalte gris pâle par un revêtement métallique prépeint de couleur gris foncé ;

ATTENDU QUE le CCUP a émis une recommandation favorable et unanime à l'égard de ce projet ;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE la demande de PIIA supérieur pour le 65-87, rue School soit acceptée.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025.02-03.26

RÈGLEMENT 2024-761 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 (ZONE C4)

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

Que le règlement « 2024-761 modifiant le Règlement de zonage numéro 2001-432 (Zone C4) » soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.27

COMITÉ DE PILOTAGE – PLAN DIRECTEUR – NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'octroi du contrat à la Firme Domus pour la réalisation du plan directeur et sa stratégie de mise en œuvre;

ATTENDU QUE la rencontre de démarrage du projet qui s'est tenue entre la firme et la Municipalité s'est déroulée le 29 janvier dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour former le comité de pilotage du plan directeur;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçue au total 11 candidatures;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

ATTENDU QUE la composition du comité de pilotage prévoit 5 membres au total;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE les membres suivants soient nommés au comité de pilotage du Plan Directeur : Marcella DAVIS GERRISH, Danielle DUPRÉ, Andrew SHANNON, Sylvain VILLENEUVE, Philippe BEAUREGARD

QUE le mandat du comité de pilotage vise à assurer la transparence du suivi de l'information entre la firme et la population, assurer la bonne conduite du projet et faire le suivi sur les livrables.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.28

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 20 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image et l'attractivité régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le chômage et l'inactivité, ainsi que plusieurs problèmes sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences individuelles du décrochage scolaire sont nombreuses sur la santé physique et mentale, sur les comportements sociaux, sur l'employabilité et sur la productivité au travail;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, à savoir que le coût économique du décrochage scolaire en Estrie est estimé entre 32 949 \$ et 43 811 \$ par décrocheur, représentant un total de 1,14 à 1,54 milliard de dollars pour la région chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 18,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE pour garantir le dynamisme de notre région, la prospérité de nos entreprises et la pleine participation de nos citoyens à l'économie de l'Estrie, il est crucial de poursuivre les efforts de mobilisation autour de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative n'est pas un enjeu qui concerne exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 10 au 14 février 2025, la 16^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « La persévérance fait toute la différence! ». Cette édition 2025 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE la Municipalité proclame les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à :

- Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.
- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la Municipalité du village de North Hatley pour leur persévérance scolaire.
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.
- Participer au Jeudi PerséVERT le 13 février 2025, en portant des vêtements ou un accessoire de couleur vert pour démontrer son engagement envers la persévérance scolaire.
- Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.
- Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR, à info@reussirestrie.ca.

VOTE POUR :	VOTE CONTRE :	ABSTENTION :
ADOPTION :	ADOPTÉ	

2025-02-03.29

AIDE FINANCIÈRE – ARTS CULTURE MASSAWIPPI

ATTENDU QUE la Municipalité a été sollicitée par l'Association ARTS ET CULTURES MASSAWIPPI pour l'obtention d'un soutien financier pour la conduite de leur mission pour l'année 2025;

ATTENDU QUE l'organisme ARTS ET CULTURES MASSAWIPPI est un organisme à but non lucratif dûment constitué;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir les initiatives culturelles dans la Municipalité;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité octroi une aide financière de 4 000,00 \$ à l'organisme ARTS ET CULTURES MASSAWIPPI pour l'année 2025

QUE la Municipalité appui le dépôt d'une demande de ARTS ET CULTURES MASSAWIPPI à la MRC Memphrémagog pour une demande de soutien financier.

VOTE POUR :	VOTE CONTRE :	ABSTENTION :
ADOPTION :	ADOPTÉ	

2025-02-03.30

AIDE FINANCIÈRE – FESTIVAL DE JAZZ

ATTENDU QUE la Municipalité a été sollicitée par NORTH HATLEY JAZZ pour l'obtention d'un soutien financier pour la conduite de leur mission pour l'année 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir les initiatives culturelles dans la Municipalité;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE la Municipalité octroi une aide financière de 3 000,00\$ \$ à l'organisme NORTH HATLEY JAZZ pour l'année 2025;

QUE la Municipalité appui le dépôt d'une demande de NORTH HATLEY JAZZ à la MRC Memphrémagog pour une demande de soutien financier.

VOTE POUR :	VOTE CONTRE :	ABSTENTION :
ADOPTION :	ADOPTÉ	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

2025-02-03.31

AIDE FINANCIÈRE – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité a été sollicitée par l'Association du comité organisateur de la fête nationale des québécois de North Hatley pour l'obtention d'un soutien financier pour la conduite de leur activité pour l'année 2025;

ATTENDU QUE l'organisme l'Association du comité organisateur de la fête nationale des québécois de North Hatley est un organisme à but non lucratif dûment constitué;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite soutenir l'Association dans la conduite de leur activité célébrant la Fête nationale;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE la Municipalité octroi une aide financière de 2 500,00\$ \$ à l'organisme ASSOCIATION DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DE NORTH HATLEY pour l'année 2025;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2025-02-03.32

APPUI – MUNICIPALITÉ DE HATLEY – RÉFECTION DE LA ROUTE 143 - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la route 143 relève du Ministère du transport du Québec (MTQ) ;

CONSIDÉRANT QUE l'état de la chaussée est considéré comme très dégradé à plusieurs endroits, ce qui constitue un risque pour la sécurité des automobilistes ;

CONSIDÉRANT QUE la route 143 est utilisée par les résidents de la Municipalité de Hatley, mais également par les résidents de la Municipalité du Village de North Hatley ;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

D'APPUYER la requête de la Municipalité de Hatley auprès du MTQ en lui faisant parvenir copie de cette résolution afin de renforcer leur demande.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS, ADRESSE. ET VILLE.

INTERVENANTS	OBJETS
Claude GENDRON 340, rue Séguin	Q. 1. Est-ce qu'on achète souvent sur Amazon 2. Il manque encore de sel sur la rue Sherbrooke et McKay. C'est dangereux.
	R. 1. La Municipalité n'achète pas si souvent sur cette plateforme, de plus nous privilégions l'achat local et rotation dans les fournisseurs de services. 2. Nous allons revérifier auprès du service des déneigeurs et garder à l'œil nos routes.
Jane MEAGHER 2035, chemin du Lac	Q. Anglais : Est-ce possible de passer le mot de ne pas nourrir les chevreuils?
	R. Anglais : Le ministère de la faune fait la promotion de la chasse pour réduire le cheptel mais ça ne nous aide pas dans la Municipalité. Nous allons passer le message via nos différentes plateformes de communication.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 FÉVRIER 2025**

2025-02-03.33

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19:40 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER